

RAPPORT DU JURY

Concours cadre de direction du 21 septembre 2019

COMPOSITION DU JURY :

Mme Anne LE LORIER	Sous-Gouverneur honoraire, Président
M. Claude PIOT	Directeur général adjoint des Ressources humaines
M. Laurent CLERC	Directeur d'Etude et d'Analyse des risques
Mme Anne FLOIRAS	Directrice des Entreprises, Paris La Défense
M. Rémi STEINER	Ingénieur des Mines, Membre du Conseil Général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Mme Géraldine BROSSIER	Conseiller en recrutement, Cabinet ATOMOS Conseil

RESPONSABLE DE L'ÉPREUVE ÉTUDE DE DOSSIER :

M. Henri FRAISSE	Chef de mission de contrôle sur place
------------------	---------------------------------------

STATISTIQUES GÉNÉRALES :

Répartition des candidats	Composants		Admissibles		Admis		ADMIS Liste principale + liste complémentaire	
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
Nombre de candidats	418	100%	83	100%	25	100%	35	100%
Homme	258	62%	59	71%	17	68%	23	66%
Femme	160	38%	24	29%	8	32%	12	34%
20 à 25 ans	174	42%	53	64%	18	72%	25	71%
26 à 29 ans	113	27%	19	23%	5	20%	7	20%
30 à 39 ans	86	21%	8	10%	2	8%	3	9%
40 à 49 ans	30	7%	1	1%	0	0%	0	0%
50 ans et +	15	4%	2	2%	0	0%	0	0%
Bac + 5	376	90%	81	98%	24	96%	34	97%
> Bac + 5	31	7%	1	1%	1	4%	1	3%
Dispense diplôme	11	3%	1	1%	0	0%	0	0%

(diplôme déclaré par le candidat au moment de l'inscription)

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de dossier

- **Statistiques :**

Étude de dossier	Composants (418)	Admissibles (83)
Note moyenne	9,82	15,91
Note min.	0,00	14,50
Note max.	19,50	19,50

- **Sujet :**

Cf. rubrique Annales de la page <https://www.recrutement.banque-france.fr/cadre-de-direction/cadre-de-direction/>

- **Déroulé de l'épreuve :** durée 4 h, coefficient 3

Le dossier remis au candidat est constitué de documents (certains en anglais) se rapportant au sujet donné.

L'énoncé se présente sous la forme d'une problématique à laquelle est associée une série de 5 questions.

Il s'agit pour le candidat de répondre à chacune de ces questions en s'appuyant sur les éléments mis à sa disposition dans le dossier.

Cette épreuve requiert rigueur, objectivité et clarté dans les réponses qui reprennent les idées évoquées dans le dossier.

Le candidat est invité, dans un premier temps, à analyser le dossier au vu des questions qui lui sont posées et à relever les idées pertinentes dont il aura besoin pour ses réponses, et les éléments de natures diverses qui lui permettront d'étayer son raisonnement. Deux écueils sont à éviter : être trop sélectif ou, au contraire, effectuer un relevé trop étoffé (répondre à une question ne consiste pas à recopier des extraits du dossier). Le candidat aura à exprimer de manière personnelle -s'approprier- les idées essentielles qu'il souhaite reprendre dans ses réponses.

Les réponses seront rédigées de façon structurée, claire et facilement compréhensible pour les correcteurs.

- **Attendus :**

L'épreuve vise à apprécier la qualité de l'analyse des documents (exploitation des documents notamment ceux en anglais, reprise correcte et complète des idées importantes du dossier et organisation de ces idées dans la réponse), la capacité de synthèse du candidat et son aptitude à distinguer les passages pertinents des documents pour construire son argumentaire.

La mobilisation à bon escient de toutes les informations est un élément essentiel auquel les correcteurs portent attention. Les connaissances préalables des candidats sont naturellement un atout, si elles sont mobilisées de manière pertinente et sans se substituer à l'exploitation du dossier.

▪ **Remarques et conseils :**

- Gérer le temps : L'étude de dossier n'est pas une note de synthèse : rédiger une introduction générale ou recopier l'intitulé des questions n'apporte aucune plus-value à la copie. Le barème étant réparti sur l'ensemble des questions, l'impasse sur une partie des questions pénalise les candidats malgré des réponses très satisfaisantes aux autres questions.
- Éviter le hors-sujet : une lecture attentive de l'énoncé des questions permet d'éviter cet écueil et de comprendre le type de réponse attendue (par exemple définition ou question ouverte amenant à formuler une opinion).
- Mobiliser les éléments du dossier pour construire un raisonnement argumenté et éviter des copies pauvres en explication et en analyse qui se limitent à une reprise d'éléments du dossier. Illustrer les propos par des indicateurs chiffrés sur des périodes précises, ou par l'utilisation d'exemples (la référence au document peut se faire de manière succincte et précise.)
- L'étude de dossier n'est pas un exercice de style. La qualité rédactionnelle et les problèmes de forme ne sont sanctionnés que lorsqu'ils entravent la compréhension.

ÉPREUVE D'ADMISSION :

Épreuve facultative de langue à option

▪ **Statistiques :**

Épreuve facultative de langue	
Nombre candidats	40
Note moyenne	14,03
Note min.	6,00
Note max.	18,00

- Déroulé de l'épreuve : le candidat dispose d'un temps de préparation de 15 mn, à l'issue de cette préparation il est reçu par l'examineur pour un entretien portant sur le sujet traité dans le document. La durée de l'entretien est de 15 mn. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

▪ **Constat des examinateurs :**

Les candidats qui se sont présentés à l'épreuve optionnelle de langue ont choisi l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

Points positifs :

- Les candidats ont pu lire l'article entièrement et ont su structurer leur commentaire oral.

- Les candidats ont essayé d'apporter des informations, pour donner davantage de valeur à leur commentaire en faisant le lien entre les thèmes abordés dans le texte et le contexte social, politique et économique actuel.
- Le niveau d'expression orale était assez élevé

Points négatifs :

- Quelques candidats ont fait la synthèse du texte trop rapidement pour passer à l'échange oral avec le professeur ce qui rendait leur épreuve quelque peu hors sujet.
- Parfois une mauvaise compréhension du texte a causé un discours un peu confus et répétitif

Entretien avec le jury

▪ **Statistiques :**

Épreuve d'entretien	
Nombre de candidats	69
Note moyenne	12,68
Note min.	8,00
Note max.	18,00

▪ **Déroulé de l'épreuve :**

L'oral du concours, d'une durée totale de 50 mn, se déroule devant un jury composé de six personnes : quatre représentants de la Banque de France, dont le président du jury, un consultant RH et une personnalité extérieure. Le coefficient élevé attaché à cette épreuve (12) témoigne de son importance.

L'oral comprend deux parties :

- 1) La première, d'une durée d'environ 20 mn, durant laquelle le candidat doit commenter un texte (article de presse), qu'il a préalablement tiré au sort, portant sur les idées et les faits économiques et sociaux contemporains. Il dispose de 15 mn de préparation. La durée souhaitée du commentaire est d'une dizaine de minutes, suivie par des questions du jury pendant une durée similaire. L'objectif de cet exposé est de permettre au jury d'apprécier la rigueur intellectuelle, la capacité d'analyse, de dialogue et de prise de position du candidat.
- 2) La seconde partie, d'une trentaine de minutes, s'appuie sur le CV du candidat, qu'il a fourni en s'inscrivant. Elle est consacrée à l'analyse de ses motivations, de sa faculté à mener une conversation ouverte avec le jury, de sa connaissance des différents domaines d'activité de la Banque de France, de sa capacité à rejoindre son personnel, d'évoluer dans son organisation, etc.

Au cours de l'entretien, le jury pose au candidat une ou deux questions en anglais, qui doivent faire l'objet d'une réponse courte également formulée en anglais.

▪ **Constat du jury :**

À l'issue des oraux 2019, les constats sont les suivants :

Première partie de l'entretien

L'analyse du texte est souvent clairement structurée et les enjeux sous-jacents sont généralement bien dégagés. Le plan, annoncé après une brève introduction, doit être immédiatement perceptible. Véritable « rampe de lancement » de l'entretien, l'exposé permet aux candidats bien préparés de susciter l'intérêt du jury et les place en situation de confort. A contrario, les candidats mal préparés à cette épreuve se mettent souvent en position « défensive » pour la suite de l'entretien. De même, la plupart des candidats intègrent bien la gestion du temps de l'exposé, mais certains, pour respecter l'objectif de durée, sont tentés de sacrifier la cohérence et la clarté des propos, alors que la durée indiquée de 10 minutes comporte une marge raisonnable en plus ou en moins.

Le jury valorise l'apport de connaissances dans l'exposé, la prise de recul pour apprécier les limites de la thèse de l'auteur et un esprit critique appliqué à ses éventuelles propositions. Les analyses les plus appréciées sont celles qui témoignent d'une certaine hauteur de vue et débouchent sur des préconisations concrètes et pertinentes. Lors de la phase de questions portant sur l'exposé, le jury revient sur certains points soulevés par le candidat : celui-ci doit alors être en mesure de compléter son commentaire et d'ouvrir son propos vers des sujets connexes.

Seconde partie de l'entretien

Au moment d'aborder la seconde partie de l'entretien, le jury interroge le candidat sur ses motivations. Il n'est pas opportun que celui-ci récite une présentation apprise par cœur. De même, il n'est pas attendu du candidat qu'il déroule in extenso son parcours académique et ses expériences professionnelles (stages,...) ; il gagne nettement à les évoquer plutôt de manière sélective, comme des illustrations de ses centres d'intérêt. Le jury valorise les candidats qui ont pris le soin d'étudier la gamme des postes offerts – préalablement mis à la disposition de tous les admissibles - et marquent un intérêt convaincant pour quelques-uns d'entre eux.

Globalement, les prestations qui obtiennent les meilleures notes sont celles qui comportent des phases d'interaction avec le jury, au cours desquelles s'instaure une véritable conversation, sérieuse mais faisant émerger les idées originales du candidat. Les réponses les plus appréciées sont celles qui témoignent à la fois de connaissances solides sur des sujets en lien direct avec la Banque de France (ses principales missions, les grandes institutions financières internationales, européennes et françaises, l'actualité concernant la régulation et la supervision des banques et des entreprises d'assurance, l'organisation et la mise en œuvre de la politique monétaire...) et d'une capacité à articuler un raisonnement étayé.

Le jury valorise les réponses directes, naturelles, dans lesquelles le candidat expose son point de vue en montrant son dynamisme, sans chercher à se dissimuler derrière un discours convenu. Il pénalise à l'inverse les réponses laconiques ou au contraire trop délayées, approximatives ou confuses, qui privent l'entretien de la fluidité et de l'intérêt recherchés.

Les réponses aux questions posées en anglais témoignent généralement d'un niveau satisfaisant de pratique de la langue, mais d'un vocabulaire parfois limité sur les sujets économiques et financiers.